

QAI Qualité
Air
Intérieur



IGIENAIR
SERVICES LIÉS À LA QUALITÉ DE L'AIR

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



QAI La réglementation évolue

Nous passons près de 90% de notre temps dans des lieux clos : logements, transports, écoles ou crèches. La qualité de l'air que nous y respirons est essentielle pour notre santé. Dans les bâtiments, les sources d'émissions de substances polluantes sont nombreuses : matériaux de construction, peinture, ventilation, produits d'entretien...

La mise en application de la loi GRENELLE II impose une obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur pour les propriétaires et exploitants des ERP accueillant des populations sensibles ou sur de longues périodes (Crèches, écoles, établissements d'accueil des personnes handicapées, établissements pénitentiaires pour mineurs)

“ Décret n°2015-1000 relatif aux modalités de surveillance de la QAI dans certains ERP (17/08/2015)
Décret n°2015-1926 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants (30/12/2015) ”

1er janvier
2018

Pour qui ?
Les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires.

1er janvier
2020

Pour qui ?
Les centres de loisirs et les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré (collèges, lycées, etc.) .

1er janvier
2023

Pour qui ?
Tous les autres établissements recevant du public.

Etablissements recevant du public (crèches, écoles...)



Evaluation des moyens d'aération

Assistance à la mise en oeuvre du programme d'actions de prévention de la QAI. Guide pour une meilleure qualité de l'air

Mise en place des bonnes pratiques et d'un plan d'actions pour améliorer la QAI

IGIENAIR répond à la réglementation :

Cette prestation obligatoire comprend le constat de la présence ou non d'ouvrants, une vérification de la facilité d'accès et de manœuvrabilité. L'état d'obturation et d'encrassement des bouches de ventilation est également inspecté. Remise d'un rapport respectant les modalités de l'arrêté du 01/06/2016.

Les grilles d'auto diagnostic du Guide pratique QAI doivent permettre d'identifier les situations pouvant provoquer une dégradation de la QAI.

L'auto diagnostic permet l'élaboration d'un projet de plan d'actions. Il permettra d'identifier les bonnes pratiques et les actions correctives à mettre en œuvre afin d'améliorer la Qualité de l'Air Intérieur.

IGIENAIR vous propose un plan d'actions et des opérations correctives adaptés à vos besoins

Zaack

Le boîtier de métrologie connectée Zaack a pour objectif de contrôler en continu la qualité de l'air intérieur en s'appuyant sur des technologies de pointe. Il fournit aux entreprises un écosystème complet de monitoring, visualisation et gestion en temps réel des paramètres de qualité de l'air intérieur.



PM



Purificateurs d'air

Notre gamme de purificateurs d'air repose sur une technologie de filtration innovante pour offrir une solution flexible et performante aux problématiques en rapport avec la qualité de l'air intérieur.



Pré-filtre : Capture les plus grosses particules augmentant la longévité des filtres charbon et HEPA

Filtre charbon actif : Filtre les odeurs, les vapeurs chimiques (COV) et capture les particules aériennes de grande taille.

Véritable filtre HEPA : Capture 99.97% des particules fines jusqu'à 0.3 microns incluant les spores, pollen, poussières, la plupart des microbes aériens, des allergènes et les fumées de cigarette.

Ioniseur Bipolaire : Elimine les polluants atmosphériques en toute sécurité.

CO₂



COV



Décontamination des réseaux aérauliques

Nos équipes interviennent depuis le diagnostic avec étude des plans et réalisation des audits vidéo jusqu'à la désinfection et le dépoussiérage des réseaux de ventilation HVAC. Igienair propose ainsi la création de trappes de visite pour une meilleure accessibilité des conduits aérauliques avant mise en place de ballons d'obturation si nécessaire et l'intervention d'appareils de dépoussiérage par roto-brossage et aspiration des

Nous opérons dans tous les secteurs d'activité et sur tous types de réseaux de ventilation : réseaux d'extraction, de soufflage et de ventilation mécanique contrôlée (VMC).

Mesures complémentaires de la QAI

Audit aéraulique des installations :

Permet de vérifier le bon renouvellement de l'air et la bonne évacuation de l'air vicié des locaux à pollution spécifique.

Contrôle de la propreté microbiologique de l'air :

Permet de quantifier les concentrations en micro-organismes dans l'air et d'identifier la présence de germes pathogènes.

Mesure des concentrations en poussières (PM2.5 & PM10) :

Permet de quantifier la concentration en poussières en suspension dans l'air.

Mesure des concentrations en polluants chimiques (Hors accréditation) :

Permet d'obtenir une représentation spatiale des concentrations en COV ou de déterminer la source des polluants.

Prenez contact dès maintenant avec nos
chargés d'affaires



IGIENAIR International
Tél : +33 6 26 04 52 62

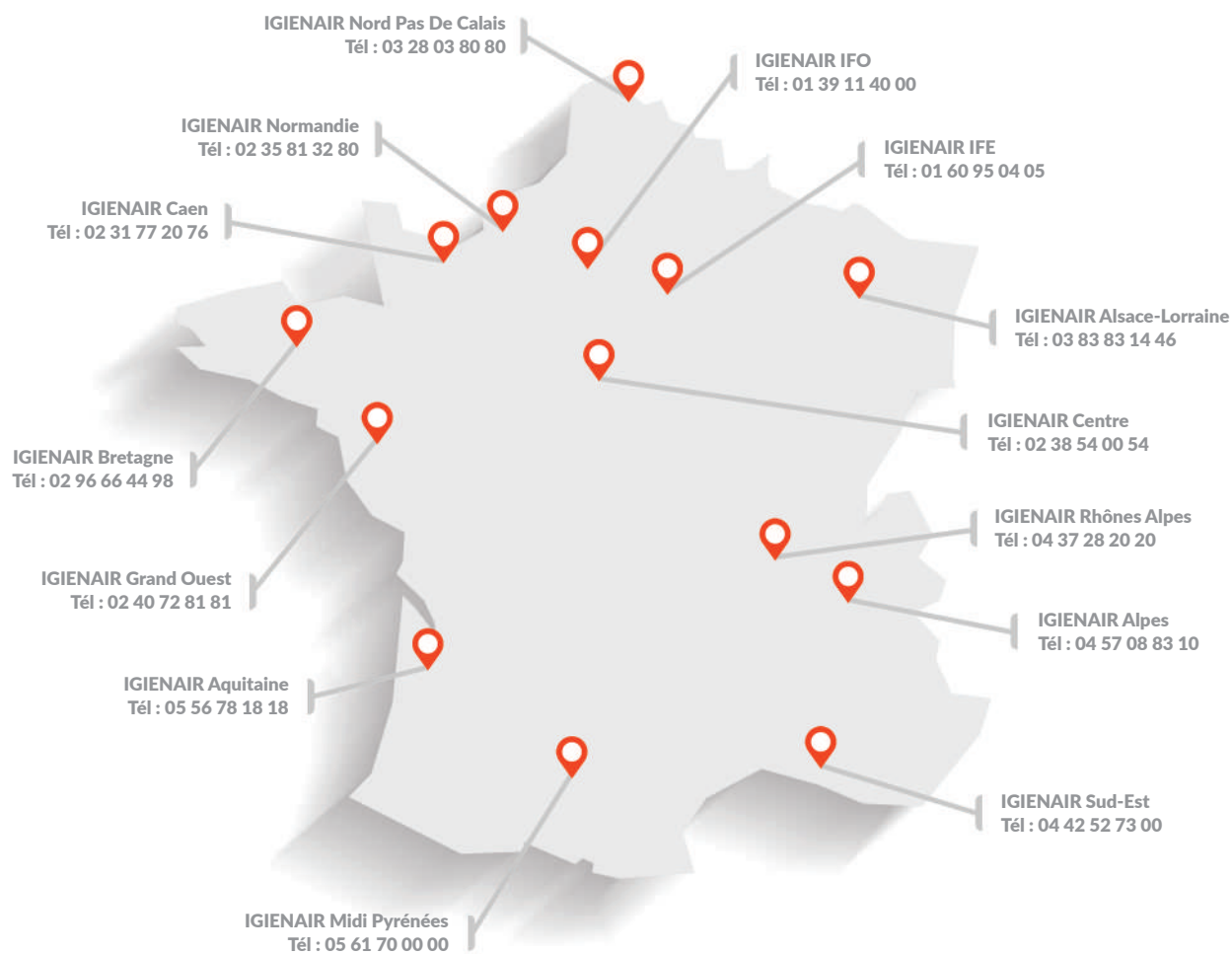
IGIENAIR Belgique
Tél : +32 (0) 2 223 13 22

IGIENAIR Luxembourg
Tél : +352 621 267 116

IGIENAIR Allemagne
Tél : +49 72 43 36 99 101

IGIENAIR Suisse
Tél : +41 79 950 73 81

IGIENAIR Moyen Orient
Tél : +971 568 222 502



www.igienair.com